



Développement de l'armée

L'ORGANISATION DE L'ARMÉE

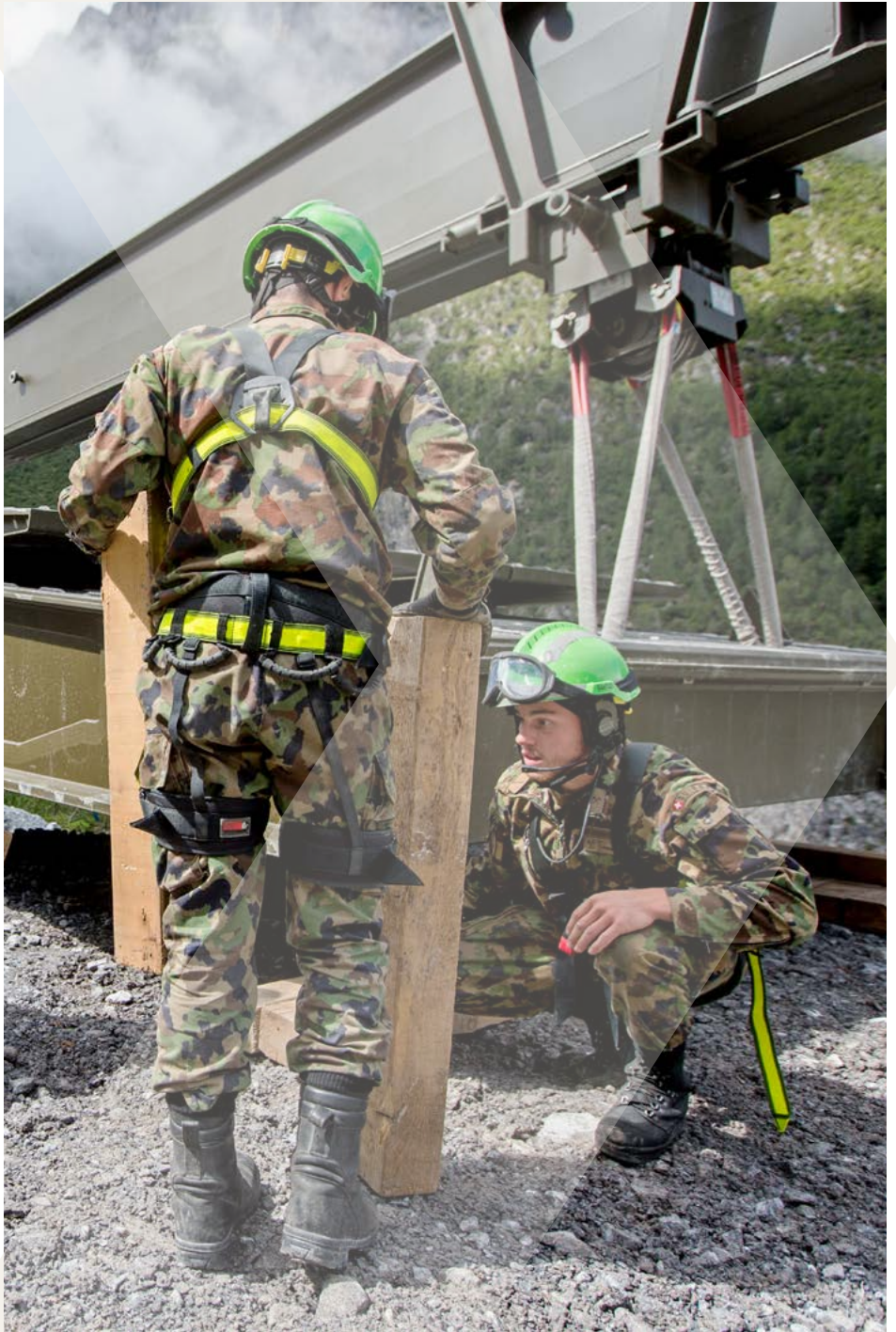
Structure de Commandement



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

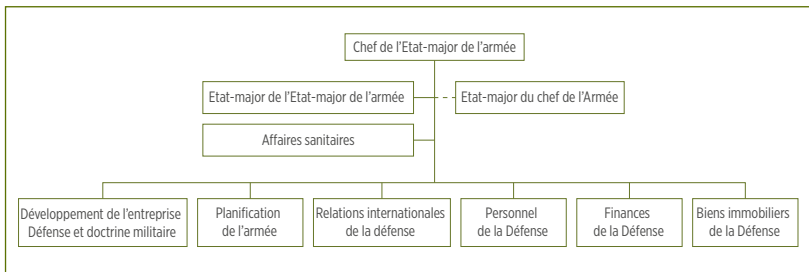
Armée suisse

Flyer n° 3



PLANIFICATION ET CONDUITE

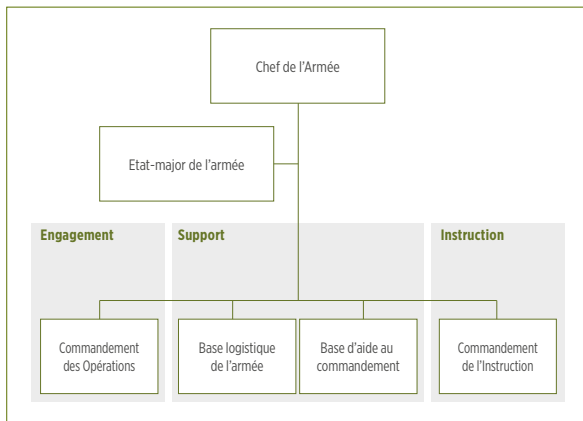
L'État-major de l'armée (EM A) soutient le chef de l'Armée dans sa tâche de conduite du Groupement Défense. Il est responsable de la mise en œuvre des prescriptions et instructions politiques à l'échelon stratégique-militaire. Il assure en outre le développement, la planification, l'attribution des ressources ainsi que le pilotage de l'armée. De même, il est responsable de gérer et de diriger le domaine départemental de la Défense en observant les principes entrepreneuriaux. L'Etat-major de l'armée pilote, au moyen de directives, l'échelon opératif avec les domaines de l'instruction, de l'engagement et du support.



NOUVELLES STRUCTURES DE COMMANDEMENT

Le développement de l'armée (DEVA) tend à diminuer les effectifs de l'armée et à renforcer son ancrage régional.

La réduction des effectifs de l'armée a impliqué une adaptation des structures de commandement. Avec la restructuration de l'armée en trois domaines, à savoir l'engagement, le support et l'instruction, les Forces terrestres et les Forces aériennes ont été réorganisées et intégrés dans les nouvelles structures de commandement qui entreront en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018.

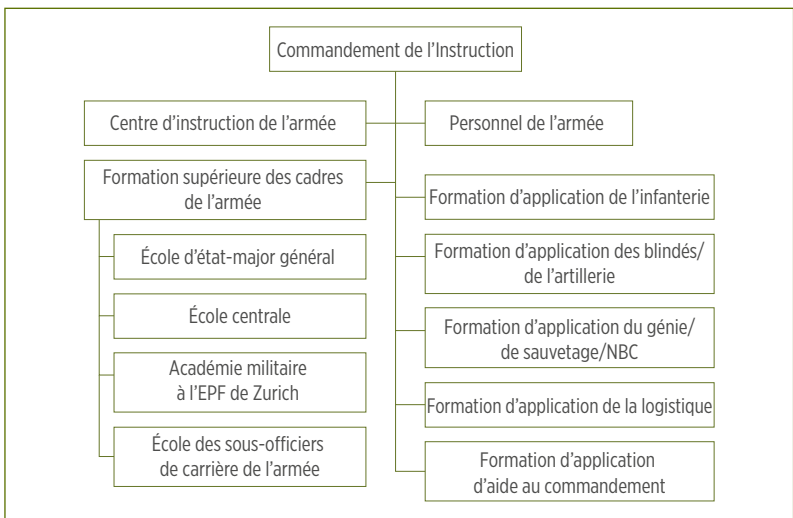


La réduction de l'effectif réglementaire de l'armée à 100 000 militaires a entraîné une restructuration et une nouvelle subordination pour plusieurs Grandes Unités et différents bataillons et groupes.

Les régions territoriales ont été rebaptisées pour devenir des divisions territoriales. Elles planifient et dirigent les troupes requises dans les domaines de l'aide en cas de catastrophe, de la sûreté et de l'appui en faveur des autorités civiles. Les divisions territoriales disposent pour ce faire de quatre à cinq bataillons d'infanterie. Ces moyens d'engagement supplémentaires permettent de renforcer l'échelon territorial et d'améliorer l'ancrage régional de l'armée.

GESTION DE L'ENSEMBLE DE LA FORMATION

Le commandement de l'Instruction est responsable de planifier, de piloter et de dispenser une instruction uniforme des troupes, des cadres, des formations et des états-majors. La Formation supérieure des cadres de l'armée (FSCA), les cinq formations d'application, le Centre d'instruction de l'armée et le Personnel de l'armée sont subordonnés au chef du commandement de l'Instruction.



Impressum

Editeur Armée suisse
Auteur Communication Défense
Prémédia Centre des médias électroniques CME
Copyright Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
Distribution Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, Publications fédérales, 3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch
N° d'article OFCL: 83.239.03 f | 11.18 3500 860402749

PRESTATIONS DU SUPPORT

La palette de tâches de la Base logistique de l'armée (BLA) et de la Base d'aide au commandement (BAC) reste inchangée. Les Affaires sanitaires sont sous le commandement de l'État-major de l'armée et ne font plus partie de la BLA.

La **BLA** fournit à l'armée les prestations logistiques dont celle-ci a besoin. Elle prépare le matériel d'instruction et d'engagement pour la troupe et est responsable des quelque 25 000 ouvrages d'infrastructures de l'armée. Dans les cinq centres logistiques de l'armée, les véhicules, le matériel, les munitions, le carburant, la subsistance ainsi que les textiles sont entreposés, maintenus en bon état, préparés pour les services, puis récupérés à la fin de ceux-ci. La brigade logistique, forte d'un effectif de 14 000 militaires, fournit les prestations logistiques nécessaires à l'armée.

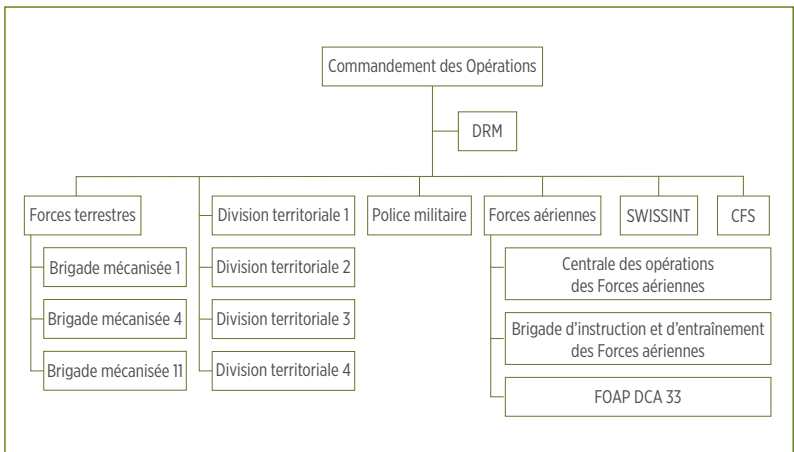
La **BAC** fait en sorte que l'armée puisse remplir ses engagements en lui apportant son soutien dans les domaines des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des opérations électroniques. Elle met à disposition la bureautique, les applications spécialisées et les systèmes d'information et de communication. La BAC et son Centre des opérations électroniques fournissent des prestations permanentes dans les domaines des opérations électromagnétiques, du cyberspace et de la cryptologie. Avec son réseau de communication indépendant (Réseau de conduite suisse) comprenant des centres de calcul protégés, la BAC veille à ce que l'armée soit opérationnelle en toute circonstance.

L'ensemble des **prestations sanitaires** est fourni par les six centres médicaux régionaux (CMR) et le quartier général des Affaires sanitaires à Ittigen. La Pharmacie de l'armée y produit des médicaments destinés à la troupe et à la population.

Il est prévu de regrouper ces trois domaines en un **commandement du Support** d'ici à la fin de 2022.

DES ENGAGEMENTS ET DES OPÉRATIONS

Le commandement des Opérations se charge de planifier et de conduire l'ensemble des opérations et des engagements de l'armée. Le Renseignement militaire, les Forces terrestres, les quatre divisions territoriales, la Police militaire, les Forces aériennes, le Centre de compétences SWISSINT et le commandement des Forces spéciales (CFS) sont subordonnés au chef du commandement des Opérations.





Vous trouverez de plus amples informations concernant le DEVA sur Internet :
www.armee.ch/deva

Communication Défense :
info@vtg.admin.ch